



## **LES EMBARGOS SUR LES ARMES : MISE EN ŒUVRE, DÉFIS ET PERSPECTIVES**

Lundi 16 décembre 2013, Paris

### **SUR INVITATION**

Renseignements : 01.53.27.67.92 – [colloques@iris-france.org](mailto:colloques@iris-france.org)

L'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), avec le soutien de la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense, organise le lundi 16 décembre 2013 un séminaire de haut niveau consacré aux embargos sur les armes conventionnelles.

Ce séminaire se donne pour objectif d'analyser le fonctionnement des régimes de sanctions, d'en identifier les failles et de dégager des propositions d'action pour renforcer la mise en œuvre des sanctions.

Chercheurs, experts nationaux et internationaux, représentants ministériels, hauts fonctionnaires et acteurs publics et privés spécialistes de ces questions viendront débattre des enjeux et limites des régimes existants. Comment fonctionnent-ils ? Quelles sont les évolutions récentes, quel est le rôle des différents acteurs ? Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des embargos sur les armes et quelles conséquences sur le terrain ? Comment renforcer l'efficacité des régimes de sanctions ?

Pour répondre à ces questions, trois tables rondes structureront les échanges : la première posera les bases de la réflexion, en dressant l'état des régimes de sanctions et des embargos sur les armes ; la seconde s'intéressera aux vulnérabilités associées et la troisième enfin aux moyens de renforcer la mise en œuvre effective des embargos sur les armes.

*Programme complet et présentation des intervenants sur [le site de l'IRIS](#)*

*Retrouvez le compte-rendu sur le site de l'IRIS quelques jours après la tenue du séminaire.*